

Liste des décisions prises par le Conseil de Zone le 21 juin 2024 à Beauraing

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

Huis clos

1. Secouriste-ambulancier non-pompier volontaire - Démission d'office - Audition de l'agent

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de démettre d'office de ses fonctions Monsieur X, secouriste-ambulancier non-pompier volontaire au Poste de Florennes, avec effet au 30 juin 2024.

2. Pompier volontaire - Renouvellement de nomination - Audition de l'agent

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de renouveler pour une période de 6 ans la nomination du sapeur X à partir du 1er septembre 2024.

3. Pompier volontaire - Renouvellement de nomination - Audition de l'agent

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de renouveler pour une période de 6 ans la nomination du sapeur X à partir du 1er septembre 2024.

Séance publique

4. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone approuve le procès-verbal de la séance du 17/05/2024.

5. Prévention et Événementiel - Présentation par les officiers responsables

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de prendre bonne note des informations exposées par les Directeurs des services Prévention et Événementiel de la zone, les capitaines Jean-Pierre LECLoux et Pascal BAIJOT.

6. Règlement de travail - Modification

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'approuver les modifications du Règlement de travail applicable au personnel de la zone, article 21, annexe 6 et annexe 9 ; De fixer son entrée en vigueur au premier jour suivant son approbation par les autorités de tutelle.

7. Règlement d'Ordre Intérieur opérationnel - Modifications

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'approuver la modification du Règlement d'ordre intérieur opérationnel de la zone, en supprimant toutes les références à la disponibilité 3 (article 7.8 et annexe D) ; De fixer son entrée en vigueur au premier jour suivant son approbation par les autorités de tutelle.

8. Plan du personnel - Modification du cadre opérationnel et administratif

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'approuver les modifications au plan du personnel (ambulanciers, coordinateurs ambulanciers, officiers, personnel administratif, Codis).

9. Convention de détachement – SPF Intérieur Bureau National des volontaires - DINAPHI

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'approuver le projet de convention de détachement entre la zone de secours DINAPHI et le SPF Intérieur, prenant cours le 15 mars 2024 et se terminant le 31 décembre 2024.

10. Recrutement capitaine professionnel par professionnalisation dans une autre zone – Vacance, profil, épreuves, jury

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de déclarer vacant un poste de capitaine professionnel et d'y pourvoir par professionnalisation dans une autre zone ; De valider la description de fonction et l'appel à candidature annexés en imposant comme condition complémentaire la détention du certificat PREV-2 uniquement ; D'approuver le règlement suivant relatif à l'épreuve de mobilité de capitaine professionnel et à la composition du jury ; De charger le Collège de lancer l'appel à candidatures dans les meilleurs délais et de pourvoir aux postes de membres du jury tel que décidé à l'article 3.

11. Professionnalisation sapeurs-pompiers – Vacance d'emploi et appel à la réserve

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de déclarer vacants deux postes de sapeur-pompier professionnel au sein de la zone de secours DINAPHI et d'y pourvoir en faisant appel à la nouvelle réserve de professionnalisation.

Huis clos

12. Promotion de sergents professionnels - Réserve

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de verser dans une réserve de promotion de sergent professionnel, pour une durée de deux ans, les 4 lauréats du concours.

13. Promotion de sergents volontaires - Réserve

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de verser dans une réserve de promotion de sergent volontaire, pour une durée de deux ans, les 8 lauréats du concours.

14. Professionnalisation de sergents - Réserve

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de verser dans une réserve de professionnalisation de sergent, pour une durée de deux ans, les 5 lauréats du concours.

15. Professionnalisation de sapeurs - Réserve

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de verser dans une réserve de professionnalisation, pour une durée de deux ans, les 30 lauréats du concours ; De ne pas retenir 3 candidats, ayant obtenu une note inférieure à 50 % à au moins une des trois épreuves fixées.

16. Promotion au grade de sergent professionnel - Admission en stage

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'admettre en stage de promotion au grade de sergent professionnel le sapeur X au 1er juillet 2024, pour une durée de 6 mois.

17. Promotion au grade de sergent professionnel - Admission en stage

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'admettre en stage de promotion au grade de sergent professionnel le caporal X au 1er juillet 2024, pour une durée de 6 mois.

18. Promotion au grade de sergent professionnel - Admission en stage

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'admettre en stage de promotion au grade de sergent professionnel le sapeur X au 1er juillet 2024, pour une durée de 6 mois.

19. Promotion au grade de sergent professionnel - Admission en stage

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'admettre en stage de promotion au grade de sergent professionnel le caporal X au 1er juillet 2024, pour une durée de 6 mois.

20. Promotion au grade de sergent professionnel - Admission en stage

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'admettre en stage de promotion au grade de sergent professionnel le sapeur X au 1er juillet 2024, pour une durée de 6 mois.

21. Professionnalisation de sapeurs – Appel à la réserve – Admission en stage

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de faire appel à la réserve de professionnalisation valable jusqu'au 21 juin 2026, et d'admettre en stage de professionnalisation le sapeur X.

22. Professionnalisation de sapeurs – Appel à la réserve – Admission en stage

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de faire appel à la réserve de professionnalisation valable jusqu'au 21 juin 2026, et d'admettre en stage de professionnalisation le sapeur X.

23. Nomination effective secouriste-ambulancier non-pompier volontaire - Prolongation de stage

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de prolonger le stage du candidat X de 6 mois supplémentaires à partir du 1er mai 2024.

24. Nomination effective secouriste-ambulancier non-pompier volontaire

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de nommer à titre effectif, pour une durée de 6 ans, le secouriste-ambulancier non-pompier volontaire X au 1er juin 2024.

25. Nomination effective secouriste-ambulancier non-pompier volontaire

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de nommer à titre effectif, pour une durée de 6 ans, le secouriste-ambulancier non-pompier volontaire X au 1er juin 2024.

26. Renouvellement de nomination - Caporal volontaire

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de renouveler pour une période de 6 ans la nomination du caporal volontaire X au poste de Rochefort, au 1er septembre 2024.

27. Renouvellement de nomination - Sapeur volontaire

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de renouveler pour une période de 6 ans la nomination du sapeur-pompier volontaire X au poste de Philippeville, au 1er septembre 2024.

28. Réaffectation temporaire pour raisons médicales

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'approuver la réaffectation temporaire du sergent X dans des tâches administratives au sein du service Prévention, conformément au descriptif de fonction de l'annexe 26 de l'arrêté ministériel du 8 octobre 2016, du 7 juin au 16 juin 2024 inclus.

29. Personnel administratif – Réserve de recrutement employé en prévention

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de verser dans une réserve de recrutement, d'une durée de 3 ans, les 2 lauréats.

30. Désignation personne de confiance

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de désigner le Caporal Charles DROUET comme personne de confiance interne de la zone ; D'adapter le Règlement de travail à l'article 27.2 et à l'annexe 1 afin d'y mentionner la personne de confiance et ses coordonnées de contact.

31. Cumul d'activités

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'autoriser la secouriste-ambulancière volontaire X à cumuler sa fonction de volontaire au sein de la zone DINAPHI avec une fonction de volontaire au sein de la zone Hainaut Est, pour toute sa période de nomination, à savoir jusqu'au 24 septembre 2027.

32. Décision du Conseil d'Etat - Recours contre un non renouvellement de nomination - Information

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de prendre connaissance des arrêts du Conseil d'État du 18 octobre 2023 et du 24 mai 2024 à charge du pompier volontaire X, qui déboutent le demandeur.

La Secrétaire de zone,
Sandrine DUMONT

A handwritten signature in purple ink, appearing to read 'Dumont', with a horizontal line underneath.

La Présidente f.f.
Christine POULIN

A handwritten signature in purple ink, appearing to read 'CPoulin', with a horizontal line underneath.